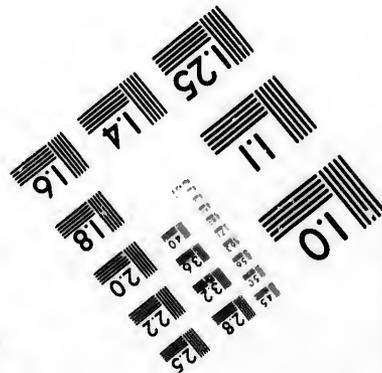
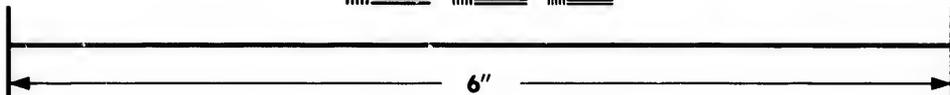
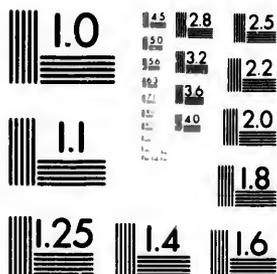


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1981

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

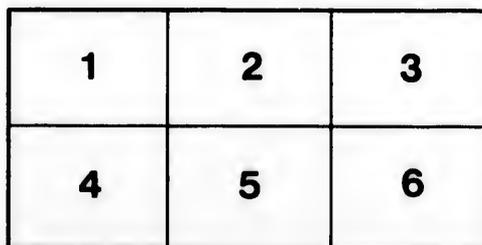
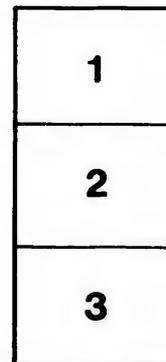
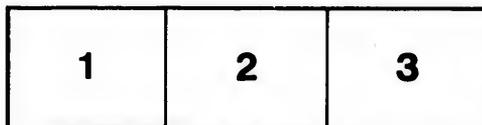
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à

QUELQUES FAITS

POUR LES ÉLECTEURS DE JACQUES-CARTIER.

1. M. Laflamme a défendu le coup d'état du Lieutenant-Gouverneur Latulippe, que le Comté de Jacques-Cartier a condamné à une majorité de 236 aux élections du 1er Mai.

2. M. Laflamme a voté pour le maintien de la loi de banqueroute, même au détriment du cultivateur et de l'ouvrier quand la motion de M. Caron voulait les exempter des effets de cette loi. (4 Avril 1875. *Votes et Délibérations*, page 219.)

3. M. Laflamme a voté pour l'établissement de la Cour Suprême, dont quatre des juges sur six sont aussi ignorants de la loi de la Province de Québec que de la langue française, qui est indispensable pour en acquiescer la connaissance, imposant par là même au pays une dépense additionnelle d'au moins \$50,000 par année. (27 mars 1875. *Votes et D.*, p. 277.)

M. Laflamme a voté à la dernière session, contre les juges du Cour Supérieure susceptibles d'appel direct au Cour Suprême, sans passer par la Cour d'Appel.

M. Laflamme a voté pour l'abolition de l'appel au Conseil Privé au gouvernement d'Ottawa de l'autorité judiciaire dans les cas de Contestations d'élections. (30 mars 1875. *Votes et D.*, p. 290.)

M. Laflamme a voté pour la loi qui a transféré les contestations de nos Cours de Revision à la Cour Supérieure, afin de soustraire les menées électorales des juges débarrassés des partis et de les soumettre à l'appui des partis politiques qui se font de la Cour Supérieure.

M. Laflamme a voté pour la loi qui a transféré les contestations de nos Cours de Revision à la Cour Supérieure, afin de soustraire les menées électorales des juges débarrassés des partis et de les soumettre à l'appui des partis politiques qui se font de la Cour Supérieure.

Pareillement, le dernier gouvernement de Québec donna la construction de sa grande ligne de chemin de fer d'OMawa, Montréal et Québec à des Bas-Canadiens M.M. Duncan McDonald et Cie. pour la partie Ouest, et MM. McGreevy et Cie. pour la partie Est.

Duncan McDonald & Cie.
McGreevy & Cie.

90. Les contrats publics ont été accordés non pas aux plus bas soumissionnaires, mais à des amis politiques disposés à souscrire au fonds d'élections.

EXEMPLES.

La section 2 du Canal Welland a été accordée à Merrick et Cie., de Toronto, bien que plusieurs soumissions plus basses aient été faites par des soumissionnaires compétents à tous égards, entr'autres Messieurs McDonald et Tabb et A. P. MacDonald et Cie.

Merrick & Cie

La section 7 du Canal Welland a été donnée à Messieurs Higgins et Sullivan, contre qui se trouvaient trois soumissions plus basses.

Higgins & Sullivan.

La section 13 du Canal Welland a été donnée aux troisièmes soumissionnaires Ginty et Dickey.

Ginty & Dickey.

L'administration McKenzie, sans aucune raison renvoyait la soumission de M. John S. Tolton, pour le creusage du havre de Goderich, bien qu'elle fut la plus basse de \$29,525, et cela pour favoriser un jobber sans expérience nommé David Moore, un ami politique de l'Hon. M. Blake.

Le Havre de Goderich.

M. McKenzie rejeta la soumission de M. Martin pour la construction de l'Entrepôt Douanier de Montréal, pour accepter celle de Messieurs Bourgoin et Lamontagne, qui était plus élevée, mais qui avait le singulier avantage d'être faite par des libéraux.

Entrepôt Douanier de Montréal.

L'Honorable M. McKenzie préféra acheter des lisses d'acier de Cooper, Fairman et Cie. à \$54.26 la tonne, au lieu de les prendre de Cox & Green à \$48.67, pour favoriser un de ses frères, qui faisait partie de la société Cooper, Fairman et Cie.

Cooper, Fairman & Cie.

La presse nous apprend qu'un contrat de près d'un million de piastres, pour la construction de cette partie du chemin de fer du Pacifique appelée Branche de la Baie Georgienne, vient d'être accordée à M. John Heney, d'Ottawa, avec l'intention avouée de le passer à une compagnie américaine, dont M. C. Flood, d'Hunters Falls, N.-Y., est un des principaux membres.

Contrat de la Baie Georgienne.

Ce M. Heney est l'un des constructeurs de la section 9 du canal Lochine dont le gouvernement a pris possession pour suspension des travaux.

Tout récemment encore, le gouvernement rejetait les offres de deux bas-canadiens, MM. Denis O'Brien et McNamee et Cie., pour la construction du bassin de radoub à Québec.

Bassin de Radoub.

qui étaient les plus basses, et cela uniquement parce que M. McKenzie voulait favoriser un jobber haut-canadien nommé Patrick Larkin, qui avait déjà un gros contrat sur le canal Welland. Pour arriver à ce résultat, le gouvernement, dans ce cas-ci comme dans plusieurs autres et entr'autres celui des améliorations de la rivière St. Charles, a eu recours à un procédé nouveau, celui de demander, sous un prétexte ou un autre, de nouvelles soumissions ou des soumissions supplémentaires, après avoir ouvert et communiqué les soumissions premières.

10c. Cette manière de donner les contrats publics a été la cause de pertes considérables pour le pays.

Gaspillage sur les Travaux Publics

EXEMPLES :

Ayant la chute du gouvernement McDonald-Cartier, des soumissions avaient été faites pour l'élargissement du canal Welland, qui n'étaient pas encore acceptées. Pour favoriser des amis politiques, le gouvernement McKenzie demanda de nouvelles soumissions. Les chiffres suivants font voir ce que le pays a perdu par ce procédé :

CANAL WELLAND.

Canal Welland.	Plus basses soumissions faites au gouvernement McDo-		Plus basses soumissions faites au gouvernement	
	nald-Cartier :		McKenzie :	
Sect. 2.....	\$325,000	Sect. 2.....	\$396,565	
3.....	291,000	3.....	328,415	
5.....	266,825	5.....	312,465	
7.....	251,770	7.....	283,935	
13.....	270,950	13.....	313,160	
14.....	271,950	14.....	292,395	
	<u>\$1,677,495</u>		<u>\$1,926,935</u>	
			1,677,495	
		Perte pour le pays.....	\$249,440	

Faute par le gouvernement d'avoir accepté les plus basses soumissions, il a fait perdre au pays des milliers de piastres. En voici des exemples :

CANAL WELLAND.

	Plus basses soumissions.	Soumissions acceptées.	
Sect. 5.....	\$312,465	\$352,000	
7.....	283,935	327,580	
13.....	313,160	325,490	
14.....	292,395	321,972	
	<u>\$1,201,955</u>	<u>\$1,327,042</u>	
		1,201,955	
		Perte pour le pays.....	\$126,087

Chemin de fer du Pacifique.

11c. L'exécution des travaux publics a aussi été l'occasion de pertes énormes.

La construction du chemin de fer du Pacifique Canadien fournit un exemple remarquable de gaspillage. Le gouvernement conservateur proposait de faire construire ce chemin au nord du Lac Nipissing par une compagnie, au moyen d'octrois de terres et de \$30,000,000 en argent, payables en dix instalements annuels de \$3,000,000.

Le gouvernement McKenzie abandonna ce projet, qui avait l'avantage d'amener à Montréal le commerce de l'ouest. Il chargea l'Hon. A. B. Foster de faire un nouveau tracé au sud du Lac Nipissing, pour favoriser le Haut-Canada. Le tracé Foster a été plus tard abandonné, après avoir coûté \$109,000 :

Tracé Foster

Explorations.....	\$ 40,000
Lisses de fer payées à M. Foster et non remboursées..	69,000
	<hr/>
	\$109,000

Le gouvernement McKenzie a ordonné de nouvelles explorations encore plus au sud du Lac Nipissing, et le résultat a été un troisième tracé qui avait pour objet de subventionner deux chemins de fer d'Ontario, appelés le *Northern & Toronto* et le *Canada Central*, et de faire usage des lacs et rivières qui se trouvent au nord du Lac Supérieur, entre la Baie du Tonnerre et Fort Garry.

Northern & Toronto.

Dans ce but, le gouvernement a construit des portages et une écluse au Fort St. Francis, qui a coûté \$341,235. Le dernier rapport des ingénieurs fait voir l'impossibilité de la route d'eau, et le gouvernement vient de l'abandonner pour construire un chemin de fer sur toute la ligne, de la Province d'Ontario à l'Océan Pacifique, précisément ce que le gouvernement conservateur voulait faire, avec cette différence que le terminus des conservateurs, étant au nord du Lac Nipissing, était plus avantageux pour la Province de Québec; avec cette différence encore que le Pacifique des conservateurs ne devait coûter que trente millions en argent, tandis que celui des libéraux, étant construit par la Puissance et non par une compagnie, coûtera au pays au moins cent millions.

Canada Central.

Pertes causées par la politique du gouvernement McKenzie en rapport avec la construction du Pacifique :

Pertes sur le Pacifique.

Explorations du tracé Foster.....	\$ 40,000
Lisses de fer payées à l'Hon. A. B. Foster.....	69,000
Payé ou remis au <i>Northern & Toronto</i>	2,000,000
Payé au <i>Canada Central</i> , à raison de \$12,000 par mille, sur 120 milles.....	1,440,000
Ecluse du Fort St. Francis.....	341,235
Payé de trop sur les lisses d'acier achetées par M. McKenzie, sans l'autorisation du Parlement.....	1,700,000
Pertes sur un emprunt de \$5,000,000 fait à Londres pour construire le Pacifique à 10 par 100, au-dessous du pair.....	500,500
Job des terrains, Kaminstiquia.....	51,178
Transport inutile de lisses à Winnipeg.....	206,171
Explorations inutiles du Pacifique pour revenir à l'ancien tracé.....	1,450,000
	<hr/>
	\$7,793,034

Pembina Branch. 120. Le gouvernement McKenzie a encore favorisé les Etats-Unis en construisant le chemin de fer de Pembina à Fort Garry, qui aura pour effet d'envoyer aux Etats-Unis le commerce du Pacifique Canadien. Récemment, il voulait même perdre le contrôle de cette route importante, en la louant pour quatre-vingt-dix-neuf ans.

Navigation des Canaux. 130. Non seulement l'exécution des Travaux Publics est confiée aux étrangers au grand détriment des canadiens, le commerce et la navigation du Canada leur sont aussi abandonnés.

Traité de Washington. Le Traité de Washington, que la Grande Bretagne a imposé au Canada pour des raisons d'état, accorde aux américains l'usage des canaux du St. Laurent en considération de l'usage de leurs canaux pour les canadiens. L'Article 27 se lit comme suit :

“ Le gouvernement de Sa Majesté Britannique s'engage à presser le gouvernement du Canada d'assurer aux citoyens des Etats-Unis l'usage des canaux de Welland, du Saint Laurent et autres situés en Canada, sur un pied d'égalité avec ses habitants ; et le gouvernement des Etats-Unis s'engage à faire jouir les sujets de Sa Majesté Britannique de l'usage du canal de Sainte Claire, sur un pied d'égalité avec les habitants des Etats Unis ; il s'engage, en outre, à presser le gouvernement des Etats, à assurer aux sujets de Sa Majesté Britannique l'usage des divers canaux situés dans les divers Etats et se rattachant à la navigation des lacs et des rivières traversés par la ligne de frontière entre les possessions des hautes parties contractantes, ou qui y sont contigus, sur un pied d'égalité avec les habitants des Etats-Unis.”

Personne ne s'attendait qu'en vertu de cet article, les libéraux concéderaient aux américains la navigation de nos canaux, sans en rien exiger en retour. Il est vrai qu'en 1875, le gouvernement McKenzie arrêta dans le canal Chambly tout un convoi de vaisseaux américains, précisément parce que les Etats-Unis refusaient aux canadiens l'entrée de leurs canaux, entr'autres celui de Whitehall. Le gouvernement McKenzie prétendait alors, comme les conservateurs, que l'usage des canaux canadiens avait été concédé à cette condition. Bientôt l'influence américaine, qui avait fait monter le parti libéral au pouvoir en 1873, l'emporta à Ottawa ; l'arrêt des vaisseaux saisis dans le canal Chambly fut levé, et depuis lors la navigation est entièrement entre les mains de nos voisins. Ils se sentent si forts à Ottawa qu'ils ne se gênent pas à Lachine et ailleurs de transporter de la pierre et autres articles de commerce à bord de vaisseaux américains d'un port canadien à un autre, et cela pendant que nos barges et nos bateaux à vapeur séchent sur les chantiers. C'est ce mépris des droits des Canadiens qui a engagé toutes les compagnies de navigation à opposer l'administration McKenzie.

Les navigateurs du comté Jacques-Cartier, qui tiennent à leurs propres intérêts plutôt qu'aux partis politiques, doivent en faire autant et voter contre M. Laflamme.

Le tableau suivant, extrait des rapports officiels sur le commerce et la navigation du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1877, pages 898 et 901, ne fait que trop voir les conséquences désastreuses de la politique du gouvernement McKenzie pour la navigation canadienne.

Navires partis de la Province de Québec et naviguant sur les rivières et lacs entre les États-Unis et le Canada.

CANADIENS.		AMÉRICAINS.	
Nombre de vaisseaux	Fret Tonneaux.	Nombre de vaisseaux	Fret Tonneaux.
à vapeur.....269	4,959	A vapeur....117	427
à voiles.....275	1,685	A voiles.....395	18,517
.....544	6,644512	18,944

Ainsi les deux tiers du fret ont été transportés à bord de navires américains.

Voyons maintenant si les arrivages sont plus en faveur des Canadiens. (page 899.)

CANADIENS.		AMÉRICAINS.	
Nombre de vaisseaux.	Fret Tonneaux.	Nombre de vaisseaux.	Fret Tonneaux
838	74,492	1,068	134,636

Ce tableau ne comprend pas le commerce de l'Ottawa qui autrefois était fait par des vaisseaux canadiens. Les rapports officiels, page 894, constatent que l'an dernier, le nombre des vaisseaux canadiens sortis d'Ottawa a été de 210, tandis que celui des vaisseaux américains a été de 592.

Cette saison-ci, la différence sera encore plus grande. Le correspondant d'Ottawa du *Montreal Herald*, l'organe des libéraux à Montréal, à la date du 9 août 1878, annonce que déjà un grand nombre de vaisseaux sont dégragés, faute d'avoir l'usage des canaux américains. Il cite la compagnie Auger dont toute la flotte de vaisseaux, consistant en deux bateaux à vapeur et vingt barges, n'a pas même fait un voyage cet été; il signale encore les navires de Messrs Booth et Patlee & Perley "Gradually," ajoute-t-il, "the american boats are taking the trade away." Petit à petit, les bateaux américains s'emparent du commerce canadien. Et pourtant le gouvernement McKenzie pourrait empêcher ce résultat, en refusant aux américains l'usage de nos canaux tant qu'ils nous refuseront l'usage des leurs.

140. M. Laflamme a voté pour toutes les taxes qui affligent le peuple et a refusé tout particulièrement de protéger le cultivateur et l'ouvrier.

Le peuple est taxé.

Taxe sur le thé. M. Laflamme a voté pour la taxe de six centins par livre sur le thé noir. (2 Mars 1877, Votes et D. p. 95.)

M. Laflamme a voté contre la motion de M. Wallace tendant à taxer le thé, non pas par le poids mais par la valeur, de manière à soulager le pauvre, qui boit le thé à bon marché et qui cependant paie la taxe du thé du riche, 5 Avril 1877. (Votes & D. p. 224.)

Le tableau suivant suffira pour donner une idée de l'intérêt que le gouvernement McKenzié porte aux classes pauvres :

TARIF DES LIBÉRAUX EN FORCE.

Pétroles.....	45 pour 100	Soies.....	17 1/2 pour 100
Tabac.....	214 "	Satins.....	17 1/2 "
Sucre.....	55 "	Velours.....	17 1/2 "
Blé.....	40 "	Bijoux.....	7 1/2 "
Thé noir.....	30 "	Ouvrages de couture.....	17 1/2 "
Melasse.....	35 "	Vin de Port.....	50 "
Rhum.....	250 "	Sherry.....	50 "
Whiskey.....	120 "	Champagne.....	30 "
		Cigares.....	40 "

Taxe sur l'huile de charbon. M. Laflamme a encore voté pour la taxe sur l'huile de charbon de six centins par gallon. (Votes et Délibérations, 2 Mars 1877, page 95.)

Droits sur l'avoine et le blé-d'inde. M. Laflamme a voté contre la motion de M. Béchard, qui demandait l'imposition d'un droit sur le blé-d'inde et l'avoine de manière à protéger le cultivateur canadien. (9 Avril 1878, Votes et D. p. 256.)

Taxe sur le Tabac Canadien. M. Laflamme a voté en faveur de la taxe sur le tabac canadien, disant qu'il fallait en décourager la culture, vu qu'il était d'une qualité inférieure. (23 Avril 1878, Votes et D. p. 307.)

Voici un extrait de son fameux discours sur cette question, tel que rapporté dans le *Herald* du 24 Avril 1878 :

Discours de M. Laflamme sur le Tabac Canadien.

He, (Mr. Laflamme), ventured to say that not one farmer in Lower Canada, would say that tobacco could be made a paying crop. Its cultivation had been attempted before on a large scale and had failed. Tobacco was not a natural or legitimate product of our soil, and its quality was very inferior. Tobacco, at best, was a deleterious article and even in the country its use was considered as such, and the sound policy of a government should be to tax it, together with spirits and wine, to the highest possible extent."

M. Laflamme n'hésite pas à affirmer que pas un cultivateur Bas-Canadien soulèvera que la culture du tabac peut payer en Canada. On en a fait l'essai sur une grande échelle et on a échoué. Le tabac n'est pas une production naturelle ou légitime de notre sol, et celui qu'il produit est d'une qualité très inférieure. Dans tous les cas, le meilleur tabac est toujours un article de décadence ou nuisible, et il est ainsi considéré dans le pays; et un gouvernement doit le taxer comme les spiritueux et les vins, au plus haut point possible.

D'après le *Hansard*, page 2164, M. Laflamme a fait ajouter :

"L'Honorable député de Charlevoix, oubliant de son propre passé, s'efforce aujourd'hui de soulever des préjugés contre

le gouvernement, au moyen de ce cri contre les taxes *parmi une population qui n'est pas à même de comprendre le mérite réel de la question.* Taxe sur le malt abolie.

Il ajouta : "Le fait est que les droits sur le tabac devraient être augmentés."

Cet langage est bien différent de celui que M. Laflamme tenait en novembre 1876 à l'Isle Bizard, devant un comité d'électeurs chez J. B. Boileau, où il promettait publiquement que, s'il était élu, il ferait tout en son pouvoir pour abolir la taxe sur le tabac canadien. Voilà ce que valent les promesses de M. Laflamme.

M. Laflamme dit aujourd'hui que le gouvernement ne peut se passer de cette source de revenu qui donne à peu près \$600,000 au pays. Cependant pour plaire aux brasseurs, il a bien aboli le droit d'entrée sur le malt qui donnait des milliers de piastres. En conservant ce dernier revenu, et en taxant encore plus le tabac et les cigares importés, il est évident qu'il était facile d'abolir la taxe sur le tabac canadien. Telle est d'ailleurs l'opinion de plusieurs libéraux, entr'autres de MM. Bourassa, Casgrain, etc. M. Joly écrivait en 1876 :

"Quant à ce qui concerne le tabac, la taxe sur le tabac canadien ne donne qu'un faible revenu, tandis qu'elle en gêne la culture. Elle devrait être abolie et la taxe sur le tabac étranger augmentée. Nous pouvons produire d'excellent tabac en Canada. Je ne vois pas pourquoi il serait inférieur à celui du Connecticut ou du Kentucky. Ce qu'il nous faut, c'est de l'expérience qui ne peut être acquise que par la pratique et personne ne cultivera beaucoup de tabac avec la taxe actuelle."

Les chiffres suivants, pris aux rapports officiels pour l'année expirée le 30 juin 1877, pages 638, 639, 640, 623, 625, 637, 633, font voir les conséquences du défaut de protection pour certains produits agricoles :—

EXPORTATIONS DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS.

		Valeur.	Tarif des États-Unis.
Orge.....	6,243,033 minots	\$4,503,117	15 cents par minot.
Pois.....	470,472 "	379,841	20 par 100.
Blé.....	348,946 "	376,019	20 "
Fleur de blé.....	30,405 quarts	173,989	20 "
Farine d'avoine.....	111,991 "	48,753	1 cent par livre.
Bois sciés.....	319,997 pieds	3,212,728	2 cents p. mille pieds.
Bois de corde.....	167,385 cordes	337,473	20 par 100.
Laine.....	2,377,120 livres	681,998	10 cents par livre et 11 par 100 <i>al vend.</i> }
Lin.....	26,195 quint.	182,979	2 cents par livre.
Chevaux.....	7,496 têtes	668,467	20 par 100.
Bêtes à cornes.....	13,851 "	268,317	20 "
Moutons.....	198,820 "	536,648	20 "

Le montant total des droits payés aux États-Unis sur l'exportation de ces articles a été près de \$3,000,000.....

Cependant tous ces mêmes articles (moins les trois deniers qui paient 10 par 100) ne paient rien pour entrer au Canada.

De plus, les Etats-Unis ont exporté au Canada, encore franc de droit, 8,260,039 minots de blé d'inde valant \$4,269,496, qui ont été consommés dans les distilleries canadiennes à la place de l'orge, que nos cultivateurs ont vendue aux américains au rabais, en payant un droit de quinze centins par minot. Voilà comment les libéraux protègent le cultivateur.

Rapports p. p. 402, 638.

Quantité d'orge exportée aux Etats-Unis : 6,243,033 minots, valant \$1,503,197.

Le tableau suivant, encore extrait des rapports officiels sur le commerce et la navigation du Canada pour l'année 1876-77, pages 369, 376, 377, 379 et 335 se recommande à l'attention toute particulière des électeurs de Jacques-Cartier.

LÉGUMES, ETC.

Importations depuis le 30 juin 1876 jusqu'au 30 juin 1877.

Légumes, Fruits, Beur-re etc.

DE TOUTS LES PAYS.		DES ETATS-UNIS.		
Articles.	Quantité.	Valeur.	Droit canadien.	Valeur.
Marinades et saucés	\$95,774.	17 1/2 pour 100	\$ 8,907
Pommes et poires	774,448 qts.	203,509	10 "	203,509
Fruits verts, autres que les oranges, pêches et ananas.	69,922	10 "	69,018
Patates	27,050 mts.	13,454	10 "	13,403
Autres légumes	57,665	10 "	52,695
Fromage	1,851,564 lb.	163,220	3 cents par livre.	158,578

Les cultivateurs canadiens ont exporté de ces mêmes produits aux Etats-Unis mais à des droits bien différents. Voir mêmes rapports pages 641, 638, 634.

Exportations aux Etats-Unis depuis le 30 juin 1876 jusqu'au 30 juin 1877.

Articles.	Quantité.	Valeur.	Droit américain.
Patates	2,890,596 mts.	\$1,297,567	15 cents par minot.
Fruits verts.	13,418 qts.	26,564	10 pour 100
Fromage	2,215,984 lbs.	295,294	4 cents par livre.

VOITURES—CHARRUES.

Charrues et voitures.

Les fabricants de charrues et de voitures du comté feront bien aussi de réfléchir sur les chiffres suivants pris au même volume, pages 369, 346; ils leur expliqueront peut-être pourquoi ils ne font plus rien à leurs boutiques :—

Importations des Etats-Unis au Canada depuis le 30 juin 1876 jusqu'au 30 juin 1877.

Articles.	Quantité.	Valeur.	Droit canadien.
Charrues	1,692	\$21,125	17 1/2 par 100
Carrosses et voitures	2,496	91,870	17 1/2 par 100

Les Canadiens ont aussi exporté aux Etats-Unis 180 carrosses et voitures, valant \$9,776, en payant 35 pour 100 de droit. Ils peuvent aussi exporter des charrues aux mêmes conditions.

Le fabricant américain de chaux est lui-même favorisé au Chaux. détriment des propriétaires de fourneaux canadiens. Les Etats-Unis ont en effet envoyé au Canada durant l'année expirée le 30 juin 1877, 14,818 quarts de chaux, de la valeur de \$12,425 et payant un droit de 17½ pour cent.

Souvent, la chaux offerte à la consommation à Lachine vient des Etats.

150 Non seulement l'agriculture n'est pas protégée, les manufactures et le commerce du Canada ont été cédés aux américains. Protection refusée aux manufactures.

Le pays est rempli de marchandises américaines, autrefois fabriquées en Canada; la conséquence a été que les capitalistes cherchent à placer leurs capitaux ailleurs, et la classe ouvrière est obligée de s'expatrier. Un journal de Milwaukee, le *Sentinel*, annonce que depuis trois ans, dix mille canadiens sont venus s'établir dans le Wisconsin. "Nous supposons," ajoute-t-il, "qu'ils sont fatigués de s'enrichir grâce au libre-échange." Le même résultat s'est produit dans les Etats de l'Est, et le voyageur, qui parcourt les Etats-Unis à l'heure qu'il est, rencontre partout sur sa route, jusque sur les plantations de la Louisiane, des canadiens qui s'efforcent d'y trouver le pain qu'ils ne peuvent plus gagner dans leur patrie. Cultivateurs, ce tableau, tout navrant qu'il soit, n'est pas exagéré et s'il ne peut vous émouvoir, n'oubliez pas qu'il vous intéresse directement. Si tous les canadiens de la Puisseance doivent être fermiers, si le pays n'a pas de classes ouvrières, (et il ne peut en avoir sans manufactures), les cultivateurs n'auront pas de prix pour leurs produits. C'est ce qui a été cause que le printemps dernier, pour la première fois depuis vingt ans au moins, le cultivateur, même l'habitant des environs des grandes villes, s'est vu forcé presque de donner ses produits: 25 à 30 cents le minot d'avoine, 30 à 40 cents la poche de patates, et 8 à 10 cents la douzaine d'œufs, et ainsi du reste.

Vent-on une autre preuve que notre population a énormément diminué depuis 1873, on la trouvera dans le tableau de la consommation ou de l'importation, (Commerce et navigation 1876-77, pages XII et XIV):

IMPORTATIONS DU CANADA.

	1873.	1877.
De la Grande-Bretagne.		Grande-Bretagne.
Imposable.....	\$47,497,034	\$32,916,776
En franchise.....	21,025,742	6,655,463
	\$68,522,776	\$39,572,239
Des Etats-Unis.		Etats-Unis:
Imposable.....	\$16,678,805	\$23,510,846
En franchise.....	31,056,873	27,801,823
	47,735,678	51,312,669
	\$1 6,258,454	\$90,884,908

Différence entre l'importation des deux années \$25,473,546. Et si l'on ajoute qu'en 1873 les manufactures étaient en pleine opération et produisaient pour des millions de marchandises qui sont aujourd'hui importées, on peut facilement se faire une idée de la diminution de la consommation et partant de la population.

Importations
du Canada.

Le tableau de nos exportations (même volume, page XVIII, XIX, XX.) établit le même fait; elles ont diminué d'un septième depuis 1873, parce que la production a manqué par le libre échange.

EXPORTATIONS DU CANADA.

	1873	1877
A la Grande-Bretagne.....	\$38,743,848	\$41,567,469
Aux Etats-Unis.....	42,072,526	25,775,245
Aux autres pays.....	8,973,548	8,352,679
	\$89,789,922	\$75,695,393
Diminution.....	\$14,094,529.	

Il en est des nations comme des individus; c'est le vendeur ou l'exportateur qui s'enrichit; la nation qui produit le plus est la plus prospère. Aujourd'hui les Canadiens exportent moins et ils vendent au rabais grâce au libre échange du gouvernement McKenzie. Ce qu'ils perdent chaque année, les Etats-Unis le gagnent. Ces derniers achètent de nous la moitié moins qu'en 1873 et ils nous vendent pour quatre millions de plus par an, et chaque année le mal va en augmentant.

Situation
commerciale
des Etats-
Unis,

On dit que la misère est générale dans le monde entier, aux Etats-Unis et en Europe comme en Canada. Voit-on cependant des Américains s'établir au Canada ou des Canadiens expatriés y revenir. Les Etats-Unis continuent leurs affaires presque comme aux plus beaux temps du commerce; ils paient leur dette publique régulièrement et en argent et non pas par de nouveaux emprunts; à peine s'aperçoivent-ils aujourd'hui de la guerre civile qui les a ravagés de 1861 à 1865; ils construisent des chemins de fer sans nombre et les capitalistes de l'Angleterre et de l'Europe y envoient toujours leurs fonds. Les améliorations publiques marchent leur train; les manufactures sont en opération sinon le jour et la nuit, au moins une bonne partie du temps, assez pour alimenter la population de toute l'Amérique et faire en sus une compétition écrasante au commerce anglais et européen en général. Le papier national américain, le *greenback*, si déprécié il n'y a encore que quelques années, vaut l'or. Enfin les étrangers se dirigent toujours vers l'heureuse République et rarement ils en partent. Ainsi, par exemple, pendant que durant l'année 1877, nous perdions 40,000 âmes de notre population et dépensions \$3,093,353 (Comptes publics, page 110.) pour amener chez nous 27,082 émigrés, qui nous ont depuis laissés en bon nombre, 138,222 étrangers allaient se fixer aux Etats-Unis, sans efforts, ni récompense de leur part, sans autres attraits que les avantages commerciaux et agricoles que le pays possède.

Veut-on savoir ce qui a fait les Etats-Unis ce qu'ils sont? **Protection aux Etats-Unis.**
c'est la protection.

Jusqu'à 1861, les Etats-Unis étaient plus ou moins libre-échangistes, à peu près comme le gouvernement McKenzie, et alors comme aujourd'hui au Canada ils achetaient plus qu'ils ne vendaient. La protection introduite en 1861 et maintenue jusqu'à nos jours a renversé la balance; aujourd'hui ils vendent ou exportent pour 166,000,000 de plus qu'ils n'importent ou achètent et sa population qui était alors de 31,000,000 est arrivée au chiffre actuel de 40,000,000.

ETATS-UNIS.

IMPORTATIONS.

1861.....	\$274,000,000
1877.....	492,000,000

EXPORTATIONS.

1861.....	\$204,000,000
1877.....	658,000,000

Ces chiffres sont la meilleure preuve que les Etats-Unis prospèrent.

Telle est d'ailleurs l'histoire de toutes les nations commerciales.

A l'origine, lorsque l'Angleterre, à demi civilisée, sans industrie à l'intérieur et sans commerce à l'extérieur comme aussi sans navigation, invitait les marchands Italiens, Hollandais et Allemands à y apporter leurs marchandises, elle était sans influence politique comme sans richesse nationale. Au contact de ces étrangers, le peuple anglais s'initia bientôt aux secrets du commerce et de l'industrie, et avec le temps, les Rois d'Angleterre adoptèrent une politique de protection pour les manufactures; ils interdirent même l'entrée de ses ports aux exportateurs de l'Europe et de cette époque date la prospérité de la nation anglaise, sa puissance industrielle, commerciale, maritime et politique. Devenue maîtresse du commerce du monde entier, elle n'eut plus à craindre de la compétition et alors, mais alors seulement, elle invita les peuples de la terre à venir la voir et à partager avec elle ses marchés. La France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, les Etats-Unis, etc., acceptèrent le défi, et quel a été le résultat? La France a écrasé les raffineries de sucre de l'Ecosse et d'autres industries importantes de la Grande Bretagne, et les autres nations rivales, particulièrement les Etats-Unis, ont inondé ses villes des produits de leurs manufactures. Durant la guerre Turco-Russe qui vient de se terminer, la Belgique et les Etats-Unis ont fourni aux parties belligérantes, des locomotives, des armes et autres matériels de guerre, à des prix qui désolaient les manufacturiers anglais. Enfin la conséquence de cette compétition, que l'Angleterre reçoit de tous côtés, est devenue si grave que le volume de ses exportations en souffre sérieusement, tandis que bien entendu celui

de ses importations a considérablement augmenté, au point qu'en 1877 l'excédant de l'importation sur l'exportation (qui en 1874 n'était que de \$360,000,000) s'est élevé à \$710,000,000, c'est-à-dire juste la moitié plus.

Son commerce avec ses colonies en souffre également. Sans sortir du Canada, on voit que l'importation de la Grande Bretagne, depuis 1873, a diminué de près de moitié, tandis que celle des Etats-Unis a augmenté de \$4,000,000. Naturellement l'esprit pratique des anglais s'alarme avec raison à la vue de ces conséquences inévitables du libre échange et plusieurs demandent la protection. "Le fait est," disait récemment un des grands journaux de Londres, le *World*, "que nos manufacturiers n'ont pu conserver ce qu'ils avaient, et que l'Angleterre, qui autrefois ne craignait pas de rivale dans le commerce, est maintenant assiégée par des compétiteurs qui la pressent de si près que ce qui lui reste de suprématie manufacturière est en danger. Les puissances qui sont rigoureusement protectionnistes se sont frayés un chemin à travers la libre échangiste Angleterre, avec une telle rapidité qu'il est difficile de les suivre. Après s'être assurés du contrôle absolu de leurs propres marchés, ils ont envahi les nôtres. L'Angleterre perd par sa politique de libre échange, tandis que ses rivales gagnent par la protection. Et l'on nous dit de ne faire aucun cas de cet état de choses, parce que, pour le sucre par exemple, la masse des consommateurs bénéficie des sucres à bon marché de la France et de l'Autriche, bien que les raffineurs anglais aient été obligés de fermer leurs établissements. Si le même procédé, ajoute le *World*, doit être appliqué tout autour de nous—et sans réciprocité il peut aisément l'être—nous serons enfin sans manufactures à protéger. *If the same process be applied all round—as without reciprocity it easily may—we must in the long run be left without industries to protect.*

Protection en
France.

L'on pourrait ici multiplier les leçons de l'histoire sur cette question pourtant si simple de la protection. Pour être bref, nous terminerons par l'exemple de la France. A la fin du dernier siècle, le gouvernement français, cédant à l'empire des théories de la liberté en tout et partout, en commerce comme en politique, en vogue à cette époque, adopta le libre échange, et la conséquence fut l'envahissement par l'Angleterre des marchés de la France et la ruine presque totale de son industrie, de son commerce et de sa marine, que l'immortel Colbert avait créée comme par enchantement par la protection. Il a fallu le génie et le nom de Bonaparte pour abattre les partisans du libre échange. Prenant pour maxime que l'Etat qui, dans les circonstances du monde moderne, adopterait les principes du libre échange, serait bientôt réduit en poussière, Napoléon Ier entoura l'industrie française d'une protection bien entendue qui a été maintenue par ses successeurs jusqu'à nos jours, et qui, en quelques années, a permis à la France de sortir de la guerre

avec la Prusse, prospère, riche et plus heureuse que ses vainqueurs. Immigration.

Électeurs de Jacques-Cartier, voulez-vous que l'ancienne prospérité revienne, cette prospérité qui existait du bon vieux temps du gouvernement conservateur, condamnez aux prochaines élections la politique de libre-échange du gouvernement libéral; votez contre M. Laflamme.

160. Pendant que le gouvernement McKenzie poursuit ainsi sa politique de libre-échange, qui a pour effet de chasser du pays une partie de notre population et de ruiner celle qui y reste, il fait des dépenses énormes pour attirer l'immigration. Le tableau suivant, emprunté aux Comptes Publics, est si curieux que nous ne pouvons résister à la tentation de le placer sous les yeux du lecteur :

Dépenses de E. Jenkins, agent d'immigration à Londres, nommé par le gouvernement McKenzie. Salaires et dépenses contingentes pour 8½ mois.....		\$27,591 78	
Employés et sous-agents.....		32,882 26	
Billets de passage, commissions.....		20,911 57	
(Comptes Publics 1875-76, page 116).			\$81,385 61
Transport des Mennonites en 1875.....		38,761 72	
Avances en argent.....		57,670 00	
(Comptes Publics 1875-76, page 118).			96,431 72
Transport des Mennonites en 1876.....		20,237 33	
Avances en argent.....		32,000 00	
(Comptes Publics 1876-77, page 110).			52,237 33
Transport des immigrants d'Icelande.....		35,287 14	
Avances en argent.....		47,700 00	
(Comptes Publics 1876-77, page 110).			82,987 14
Total.....			\$313,041 80

Tableau comparatif des dépenses pour l'immigration et quarantaine.

Comptes publics pour 1877-78, page XIX.

1872-3.....	\$287,368
1873-4.....	318,572
1874-5.....	302,770
1875-6.....	385,845
1876-7.....	353,951

Voyons les résultats comparatifs de cette dépense par le nombre d'émigrés que cet argent a fait venir dans le pays :

1872-3.....	50,050
1873-4.....	39,373
1874-5.....	27,382
1875-6.....	25,633
1876-7.....	27,076

Ceci donne la dépense suivante par tête :

	Immigrants.	Coût.	Coût par tête.
1872-3.....	50,050	\$287,363	\$ 5 66
1873-4.....	39,373	318,572	8 16
1874-5.....	27,382	302,760	11 07
1875-6.....	25,633	385,845	15 40
1876-7.....	27,076	353,951	13 06

MM. Laflamme et Jetté vendaient leurs terrains sur le canal Lachine à un profit de 150 pour 100 réalisant par cette jolie spéculation à même le Trésor Public un profit d'au-delà de \$44,000.

La corruption exercée par le gouvernement McKenrie a été si générale que le 26 avril 1877, il s'est vu dans l'obligation de passer un bill, appelé le bill de blanchissage pour écurer toutes les saletés qui souillaient la représentation nationale et exposaient plusieurs de ses membres à une amende de \$2000 par jour, pour chaque séance à la Chambre

Whitewashing bill.

L'appas des honneurs, des places et des émoluments a été aussi offert aux ministres et aux membres, en récompense de leur dévouement à la politique anti-nationale du chef McKenzie.

Sir A. A. Dorion, juge en chef, salaire.....	\$ 6000
L'Hon. D. A. MacDonald, Lieut.-Gouv. d'Ontario.....	10000
L'Hon. Luc Letellier, Lieut.-Gouv. de Québec.....	10000
L'Hon. Joseph Cauchon, Lt.-Gouv. de Manitoba.....	8000
L'Hon. David Laird, Lt.-Gouv. du Nord Ouest.....	7000
L'Hon. W. Ross, collecteur de Douanes.....	3000
Le juge Fournier.....	7000

Gouvernement de places.

M. Palmer proposa le 30 mars 1875 que le salaire des juges de la Cour Suprême fut de \$6000 au lieu de \$7000. Bien entendu que M. Laflamme qui aime les gros salaires et qui convoitait déjà une place de juge à la Cour Suprême, vota contre cette motion. (Votes et Délib., page 289)

Pour remédier à tous ces abus révoltants du patronage public, M. Ouimet, M. P., pour Laval, proposa à la Chambre le 16 avril 1878, de passer une loi pour empêcher un membre d'accepter une place, "à moins qu'il n'ait cessé six mois auparavant d'occuper un siège dans le dit Sénat ou Chambre des Communes du Canada." (Votes et Délib. page 286)

Motion Ouimet.

Quelques libéraux, comme MM. Blake et Holton ont voté pour la motion de M. Ouimet; mais il va sans dire que M. Laflamme qui vise à la place de juge du juge Taschereau à la Cour Suprême, aussitôt qu'il pourra l'avoir, a voté contre la proposition de M. Ouimet.

Les mêmes moyens d'adhésion ont été employés parmi les électeurs. On mit à la porte d'anciens serviteurs publics et on les remplaça par des partisans éprouvés. Les officiers que l'on ne pouvait convenablement traiter aussi rigoureusement furent mis à la retraite. En 1877, par exemple, le gouvernement avait 5 employés à la pension au-dessous de 40 ans, 7 entre 40 à 50 ans et 41 entre 50 à 60 ans. En tout, il avait 276 employés à la retraite, retirant \$113,028.49. (Comptes publics 1876-77, pages 97-104)

Influence indue.

Pensions.

Enfin on créa toute de nouvelles places pour satisfaire les exigences toujours croissantes des amis. On donna des con-

trats et des sous-contrats. On nomma des jobbers surveillants de leurs propres travaux; on offrit de l'ouvrage aux ouvriers et journaliers seulement qui se disaient rouges. On établit dans tous les comtés des bureaux de poids et mesures; on multiplia les bureaux de poste jusqu'à en ouvrir dans les côtes et concessions; on enleva aux Chambres de Commerce les nominations de syndics des faillites et banqueroutes et on les plaça entre les mains du gouvernement fédéral, qui aujourd'hui maintient la loi de banqueroute, pour plaire aux syndics qui font fortune. Tout cela est ruineux pour le pays, il est vrai; qu'importe c'est indispensable pour conserver le Grand Maître McKenzie au pouvoir.

Considérez, Messieurs les Electeurs de Jacques-Cartier, ce qui se passe à l'heure qu'il est dans votre comté, à Lachine et Ste. Anne en particulier, et dites nous si M. Laflamme a d'autres chefs que les électeurs qu'il a placés ou à qui il promet des places soit pour eux-mêmes ou leurs parents et amis? Nous avons le renouvellement des menaces et des promesses de 1876. Electeurs, rouges ou bleus, défiez-vous de ces promesses, M. Laflamme avait promis 200 places en 1876, combien en a-t-il données? A quoi bon ces places pour la majorité des électeurs? Trop souvent, elles servent de prix pour la paresse et de récompense pour l'extravagance, quelquefois même la mauvaise conduite; toujours elles créent un nouveau fardeau sur le pauvre peuple qui paie le salaire attaché à ces places.

Les tables suivantes copiées des comptes publics pour 1876-1877, suffiront pour nous donner une idée de l'économie du gouvernement libéral.

Pour le gouvernement civil, à Ottawa seulement, en comparant l'année 1872 du temps des conservateurs avec l'année 1877, voici ce que l'on trouve aux comptes publics, pages 25 à 42:

Salaires des Départ.	En 1872		En 1877.	
	Nombre d'employés.	Salaires.	Nombre d'employés.	Salaires.
Bureau du Gouverneur.....	8	\$7,851	8	\$40,092
Conseil Privé.....	11	16,789	13	21,444
Justice.....	19	13,406	18	21,500
Milice.....	27	33,840	29	42,192
Secrétaire d'Etat.....	23	28,916	29	38,336
Secrétaire Provincial.....	17	22,055	39	47,186
Receveur Général.....	14	21,565	15	26,452
Finances.....	31	42,506	41	56,900
Douanes.....	22	27,636	22	34,320
Intérieur.....	17	21,038	22	30,777
Travaux Publics.....	30	43,184	33	55,150
Postes.....	70	63,552	98	82,239
Agriculture.....	25	26,960	25	32,123
Marine.....	19	22,644	21	32,304
	323	\$391,942	413	\$536,815

Ainsi, en cinq années, les libéraux ont trouvé le moyen d'ajouter 90 employés nouveaux dans les départements d'Ottawa seulement et d'augmenter les dépenses d'employés de \$144,873.

Mettons maintenant en regard les principaux chefs de dépenses :

	1872	1877
	Page XXIX des comptes publics.	Page XXXI des comptes publics.
Employés publics (voir gouvern. civil, pages 25 à 42)	\$392,942	\$536,815
Administration de la Justice.....	346,847	565,597
Pénitenciers	205,111	303,168
Législation.....	393,963	596,006
Pensions	62,251	112,531
Fonds de retraite.....	38,842	104,826
Administration, Edif. Publics...	865,563	1,262,823
Douanes	528,735	721,604
Accisé.....	142,732	211,157
Postes.....	929,609	1,705,311
Travaux Publics (entretien).....	1,005,443	2,351,832
Police montée	0,000,000	352,749
Poids et mesures.....	0,000,000	111,085
	<u>\$4,912,038</u>	<u>\$8,035,524</u>

RÉSUMÉ.

Dépenses en 1877.....	\$8,935,524
“ 1872.....	4,912,038
Augmentation par année.....	\$4,023,486

Le gouvernement de M. MacKenzie ne peut pas indiquer pour cette immense augmentation de dépenses l'augmentation des affaires, puisqu'il y a à peine quelque différence.

Revenu en 1877.....	\$2,059,274
“ 1872.....	20,344,461
Différence	\$1,714,813

Ainsi, pendant que les revenus n'ont augmenté que de 7 p. 100, les dépenses ont augmenté de 100 pour 100.

Revenu des douanes en 1872.....	\$12,787,982
“ “ 1877.....	12,546,987
Diminution de revenus en 1877.....	\$ 240,995
Augmentation des frais de collection.....	\$ 192,869

DEPARTEMENT DES DOUANES.

	Revenus perçus.	Frais de collection.
1872-3.....	\$12,954,164	\$567,765
1873-4.....	14,325,192	658,299
1874-5.....	15,351,010	682,673
1875-6.....	12,823,837	721,008
1876-7.....	12,546,987	721,604

Veut-on savoir ce qu'a coûté les frais de collection pour chaque \$100? Le tableau suivant nous le dira :

1872-3	\$1 35
1873-4	4 56
1874-5	4 44
1875-6	5 61
1876-7	5 75

Il paraît que Montréal s'est distingué sous ce titre. Notre bonne ville a vu d'admirables choses à notre douane. Pendant que les revenus diminuaient, les frais de collection—lisez le nombre d'employés—augmentaient, comme en fait foie le tableau suivant :

	Revenus perçus.	Frais de collection.
1872-3	\$5,011,151	\$ 87,700
1873-4	5,639,000	95,800
1874-5	5,866,700	99,800
1875-6	4,293,300	117,300
1876-7	3,865,410	118,000

DÉPARTEMENT DU REVENU.

A l'accise, même résultat qu'aux douanes :

	Revenus perçus.	Frais de collection.
1872-3	\$4,460,681	\$171,704
1873-4	5,594,903	206,935
1874-5	5,069,687	199,253
1875-6	5,563,487	218,359
1876-7	4,941,897	211,157

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

A l'administration de la justice, nous allons trouver matière à édification. Nos ministres de Québec feignaient de s'étonner de l'augmentation dans les frais de l'administration de la justice pour notre province. Que vont-ils dire sur ce qui s'est produit à Ottawa depuis 1872-73 ? Il y a là une augmentation de \$166,600 en quatre ans ! Voici ce que disent les *Comptes-Publics* :

1872-3	\$398,966
1873-4	459,037
1874-5	497,405
1875-6	544,091
1876-7	565,597

FONDS DE PENSIONS.

1872-3	\$ 49,204
1873-4	56,453
1874-5	63,656
1875-6	110,201
1876-7	112,531

FONDS DE RETRAITE DES EMPLOYÉS.

1872-3	\$ 53,026
1873-4	64,442
1874-5	77,298
1875-6	101,627
1876-7	104,826

DEPENSES ORDINAIRES.

		Augmentation.
1872-73	\$19,174,647	\$.....
1873-74	23,316,316	4,141,669
1874-75	23,713,071	4,538,424
1875-76	24,488,372	5,313,625
1876-77	23,519,301	4,344,654

Total de l'augmentation des dépenses ordinaires en 4 ans...\$18,338,372

Tableau des Revenus et Dépenses (depuis la Confédération.

Année.	Dépense.	Revenu.	Surplus.	Déficit.
	\$	\$	\$	\$
1867-9	13,486,092	13,687,928	201,836
1868-9	14,038,084	14,374,174	341,090
1869-70	14,345,509	15,512,225	1,166,716
1870-1	15,623,081	19,335,560	3,712,479
1871-2	17,589,468	20,714,813	3,125,345
1872-3	19,174,647	20,813,469	1,638,822
1873-4	23,316,316	24,205,092	888,776
1874-5	23,713,071	24,648,715	935,644
1875-6	24,488,372	22,587,587	1,900,785
1876-7	23,862,892	22,059,274	1,803,618

Total de l'excédant de 1868 à 1875.....\$12,010,708

Total des Déficits en 1876 et 1877.....\$3,704,403

La conséquence de tout cela a été l'augmentation de la dette publique dans des proportions affreuses :

1872-3.....	\$ 130,778,098.53
1873-4.....	141,163,551.33
1874-5.....	151,663,401.62
1875-6.....	161,204,687.86
1876-7.....	174,675,834.97

Pour toutes ces extravagances, il a fallu nécessairement taxer le peuple.

En connaissant la quantité totale de marchandises importées et la quantité totale de droits que ces marchandises ont payés à la douane en entrant, on connaîtra le tarif établi par l'ancien gouvernement. Si la même quantité de marchandises donne aujourd'hui un droit plus élevé, c'est que les droits auront naturellement été augmentés. Du reste, le ministère rouge, la première année qu'il est arrivé au pouvoir, nous a précisé le montant d'augmentation de taxes qu'il voulait nous imposer. Voici ce que nous disait M. Cartwright le ministre des finances :

Il va falloir augmenter la taxation d'un sixième, c'est-à-dire ajouter trois millions au revenu qui est maintenant de dix-huit millions..... A part différentes taxes spéciales, nous proposons d'élever à 16% tous les articles qui paient 15 p. 100. (Page 35, discours de M. Cartwright de 1874)

Ce qu'il proposait de faire, c'est-à-dire une augmentation

Notre Pension— n fait

ma- at de tion r ce aug- t les

d'à peu près 2 pour 100 s'accorde exactement avec les chiffres suivants. Que l'on étudie bien ces tableaux :

	Importation.	Droits.	Prop.
1873.....	\$128,011,281	\$13,017,730	10%
1877.....	99,327,962	12,548,451	12%

Si l'Hon. M. MacKenzie n'avait pas augmenté les taxes, s'il nous avait laissé payer 10% p. 100 sur les importations de 1877, nous aurions payé la somme de **\$10,098,842** aux douanes. C'est donc un surplus de taxe de **\$2,450,109** prélevé sur le peuple. Cette taxe existe depuis 1874, et voici depuis cette année le tableau des importations :

.....	Importations.	Droits perçus.	Si c'est été 10% p. 100.	Surplus de taxe.
1873.....	\$128,011,281	\$13,017,730	\$13,017,730	\$0,000,000
1874.....	128,213,582	14,421,882	13,035,058	1,386,824
1875.....	123,070,288	15,361,382	12,512,000	2,849,382
1876.....	93,210,346	12,833,114	8,476,384	3,356,730
1877.....	99,327,962	12,548,451	10,598,342	2,450,109
				\$10,045,045

Voilà le bénéfice net de l'administration des libéraux. Ils ont prélevé sans besoin et sans nécessité sur le peuple la lourde taxe de **\$10,000,000** pour emplir les poches de leurs favoris, car nous avons prouvé plus haut qu'ils ont augmenté les salaires des employés de la somme énorme de **\$4,000,000** par année, soit pour quatre années la somme de **\$16,000,000**, sans compter les es-amotages de toutes sortes sur les canaux et les chemins de fer.

Elections Fédérales.

Ces chiffres sont plus éloquentes que les contrats et les promesses de places. La mauvaise administration du gouvernement McKenzie a été cause que sa majorité a été réduite, depuis les dernières élections générales en 1874, de 100 à 43 voix (sur 206 membres). Aux élections partielles qui ont eu lieu durant ces cinq ans, le parti conservateur a gagné plus de 25 comtés, entr'autres les suivants :

- Deux Montagnes,
- Chambly,
- Drummond et Arthabaska,
- Charlevoix,
- Kamouraska,
- Bellechasse,
- Berthier.

La réaction qui s'est si cruellement fait sentir contre le gouvernement McKenzie continue toujours ; elle n'est pas particulière à un district, à un comté, ou à une province ; elle est générale dans toute la Puissance ; à la Colombie anglaise et au Nouveau-Brunswick, le parti conservateur vient de

remporter la victoire aux élections locales. Le gouvernement McKenzie sera indubitablement battu aux prochaines élections fédérales.

Electeurs de Jacques-Cartier, le pays s'attend à ce que vous confierez votre mandat à un candidat qui protégera le cultivateur et l'ouvrier, le négociant et le manufacturier,

Le Canada pour les Canadiens et les Canadiens pour le Canada.

Nouvelle Infamie

Depuis que ces lignes ont été écrites, les brefs d'élection ont été lancés, la nomination a lieu le 10 et la votation le 17 septembre. L'officier-rapporteur de notre comté est M. Pierre Charles Valois, ancien notaire de la Pointe Claire, un partisan enragé de M. Laflamme, celui-là même qui a présidé la grande assemblée de la Pointe Claire. La loi exige en toutes lettres que le Régistrateur du comté ou ou le Shérif soit l'officier-rapporteur. Voici le texte même du Statut :

" 1. Chaque bref pour l'élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada, sera daté et rapportable les jours que le Gouverneur Général fixera, et sera adressé au shérif ou au régistrateur des titres, ou à l'un des shérifs ou des régistrateurs du district électoral ou de la partie du district électoral pour lequel ou laquelle l'élection doit avoir lieu, lequel sera l'officier-rapporteur à cette élection.

" Et dans le cas où il n'y aura pas de shérif ou de régistrateur, alors à telle autre personne que le Gouverneur Général pourra nommer comme officier-rapporteur ;

" Dans le cas où le shérif, le régistrateur ou tout autre, auquel le bref pour le district électoral pourra avoir été adressé, dans la province d'Ontario ou dans la province de Québec, refuserait, serait incompetent ou serait incapable d'agir, alors le Gouverneur Général et, dans les autres districts électoraux, les lieutenants-gouverneurs dans leurs provinces respectives pourront nommer une autre personne pour remplir les fonctions d'officier-rapporteur."

On a fait dire au Shérif Chauveau qu'il était malade et qu'il ne pouvait agir mais nos deux régistrateurs, Messieurs Sicotte et Filiatrault, se portent bien et ils ont écrit au gouvernement qu'ils attendaient le writ. On leur a envoyé celui du comté d'Hochelaga ; mais quant à celui du comté Jacques Cartier, le gouvernement, c'est-à-dire, M. Daflammé l'a envoyé à son ami Pierre Charls Valois. Avec un officier-rapporteur de ce calibre, M. Laflamme et ses amis comptent faire mentir les boîtes de scrutins mais leur plan malhonnête

